

ENVIRONNEMENT

> COLLECTE DES DECHETS

Les collectes débutent vers 6h00. Vous êtes tenus de déposer vos déchets, devant votre habitation, entre 18h00 (veille de la collecte) et 6h00 (jour de la collecte).

DÉCHETS MÉNAGERS

Depuis le 1er janvier 2010 : Vignettes bleues obligatoires
Collecte le jeudi et le vendredi comme d'habitude.

PMC ET PAPIERS - CARTONS

Le lundi 8 mars 2010 pour toutes les communes

DÉCHETS VERTS (par les Services communaux)

Collecte le lundi (maximum : un m³ par collecte).

> Téléphone : 064/52 17 40

uniquement le samedi précédent la collecte de 10h00 à 17h00

> Téléservices : www.seneffe.be, avant 7h30 le lundi de la collecte.

La collecte de déchets verts est payante au prix de 5 euros.

DÉCHETS ENCOMBRANTS ET AUTRES

L'IDEA Propreté Publique collecte à la demande des ménages tous les déchets encombrants et autres pouvant être déposés au parc à conteneurs hormis les inertes, l'amiante-ciment et les PMC. Pour être collectés, vos déchets devront être triés, conditionnés ou liés pour être prêts à l'enlèvement.

Comment faire appel à ce service ?

Au préalable, un paiement d'une avance de 30€ pour 6 m³ sur le compte BE43 195012195101 (BIC: CREG BEBB) vous sera demandé avec en communication : Nom, P., n° téléphone, Commune et le nombre de m³ estimé (max 6 m³). Une fois le paiement effectué, les services de l'IDEA prendront contact avec vous afin de convenir d'un rendez-vous pour l'enlèvement des déchets à votre domicile. Vous serez ensuite rapidement remboursé selon la quantité réelle emportée (prix de 10€ pour 2 m³). Contacter l'IDEA au 065/41.27. 28 du lundi au vendredi entre 9h00 et 15h30.

PARC A CONTENEURS (rue de Tyberchamps - près de Syngenta)

Horaire habituel : Lundi de 12h00 à 17h45, du mardi au vendredi de 10h00 à 17h45 ; le samedi de 9h00 à 16h45 – fermé le dimanche.

Tél : 064/65 09 82 - Déchets autorisés : www.seneffe.be

Nous vous invitons à vous présenter au parc à conteneurs au plus tard un quart d'heure avant la fermeture.

Un problème relatif aux collectes ?

Déchets ménagers - P.M.C. - Papiers - Cartons - Parc à conteneurs - Encombrants : Service environnement : Mme Godeau, Mme Paris et Mme Durant - 064/52 17 26

Déchets verts Service travaux : Mme Denayer - 064/52 17 40

AVIS - Changement d'horaire

A partir du 01 mars 2010, le Service Urbanisme sera accessible au public selon l'horaire suivant :

Lundi 8 h à 12 h

Mardi 8 h à 12 h - 13h30 à 19 h (jusqu'à 16h en période de congés scolaires)

Mercredi 8 h à 12 h

Jeudi uniquement sur rendez-vous

Vendredi 8 h à 12 h

Merci de respecter cet horaire - 064/52.17.45

NOTRE ENVIRONNEMENT

> Conférence sur la simplicité volontaire

Pour modifier nos comportements dans un meilleur respect de l'homme, de la Terre et de la vie en général, différentes démarches sont proposées par les mouvements citoyens. Parmi celles-ci, la Simplicité Volontaire nous invite à réduire nos consommations matérielles et à développer des activités à haute valeur humaine pour moins « peser » sur la planète, préserver les ressources naturelles et nous réapproprier du temps pour vivre mieux, plus harmonieusement, plus en conscience.

S'inspirant de l'expérience du réseau québécois de Simplicité Volontaire, les Amis de la Terre invitent ceux et celles qui le souhaitent à se regrouper pour vivre plus simplement. Actuellement en Belgique francophone, plus de 25 groupes fonctionnent régulièrement, permettant à chacun, sur base de vécus personnels et dans le respect et l'écoute de l'autre, d'évoluer à son rythme vers un quotidien plus harmonieux en réduisant ses consommations, en ralentissant son rythme de vie pour mieux vivre, retisser la solidarité et préserver la Terre.

Sous l'impulsion d'une citoyenne, la Commune de Seneffe en collaboration avec l'asbl Les Amis de la Terre vous propose le jeudi 11 mars 2010 à 19h30 une conférence-débat sur le thème de la Simplicité Volontaire. Elle aura lieu au Centre de l'Eau (Salle de la Rotonde), 6, place Penne d'Agenais à Seneffe. C'est Monsieur Ezio Gandin, président des AMIS de la TERRE - Belgique qui nous fera le plaisir d'animer la conférence-débat et les échanges qui suivront.

Les personnes intéressées par une action à plus long terme seront invitées, en fin de conférence, à constituer un groupe de simplicité volontaire. Une fois par mois, les membres de ce groupe partageront leurs réflexions, leurs expériences sur leur façon de gérer le temps, l'argent, les rapports sociaux... et bien d'autres thèmes encore. Ces discussions généreront peut-être l'envie de mettre en place un projet collectif durable qui aidera chacun à vivre plus sereinement la simplicité volontaire.

La Commission Communale de l'Environnement.

PLAN INTERCOMMUNAL DE MOBILITÉ (PICM) DE SENEFFE ET MANAGE

> UN DIAGNOSTIC, DES OBJECTIFS, DES PROJETS...

PETIT RAPPEL...

En mai 2009, nous vous tenions informés de l'état d'avancement du PICM. Pour l'occasion, en plus d'une soirée publique de présentation du diagnostic et des objectifs par le bureau d'études Survey & Aménagement sa, il vous était loisible de consulter l'intégralité des documents de phases 1 et 2 afin d'y réagir.

Pour ceux qui auraient manqué cette étape, pas de panique... la parole vous est à nouveau donnée dans le cadre de l'enquête publique à l'issue de la phase 3 (mesures à mettre en œuvre) ...

Déroulement de l'enquête publique du PICM Seneffe - Manage

- Période : du 01 mars au 15 avril 2010.

- Sont soumis à l'enquête publique : le projet de Plan intercommunal de Mobilité comprenant le diagnostic (phase 1), les objectifs (phase 2) et les projets (phase 3) ainsi que la note de synthèse non technique.

- Consultation des documents :

- ✓ L'intégralité des documents est consultable au format papier pendant la période d'enquête publique au service mobilité-urbanisme (17, rue des Canadiens), tous les jours ouvrables du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 le mardi de 14h à 19h (excepté les 6 et 13 avril jusque 16h) le mardi 23 mars 2010 de 14h à 20h uniquement sur rendez-vous pris au plus tard 24h à l'avance. Personne de contact : Marie Van Royen, Conseillère en Mobilité (064/52.17.45).

OU

- ✓ Via le site Internet de la commune www.seneffe.be

- Une séance d'information, à laquelle seront présents le service mobilité-urbanisme et l'auteur de projet, se déroulera le lundi 8 mars 2010 à 20 h à la Salle Communale de Seneffe (Place de Penne d'Agenais).

- Les réclamations et remarques sont à adresser par écrit à l'attention du Collège communal, (21 rue Linterman - 7180 Seneffe) ou par mail (mobilite@seneffe.be) pendant la période d'enquête publique.

TOUTE L'INFO SUR
WWW.SENEFFE.BE

Organisée par le comité Unicef de Seneffe. Les bénéfices récoltés seront intégralement versés au profit de Haïti

Quand : Le 21 février 2010 - Où : Maison du Peuple de Feluy - 21, Grand Rue de Feluy à 7181 Feluy

CONSEIL COMMUNAL



> Ordre du jour de la séance du 22 février 2010 !

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 1er février 2010.
2. Approbation du budget 2010 – Services ordinaire et extraordinaire et du rapport annuel 2009.
3. Approbation du budget 2010 du CPAS.
4. Octroi de subsides 2010 aux associations.
5. Avis sur la modification budgétaire n°2/2009 - Fabrique d'Eglise Saints Cyr et Julitte à Seneffe.
6. Avis sur le budget 2010 de la Fabrique d'Eglise Saints Cyr et Julitte à Seneffe.
7. Avis sur le budget 2010 de la Fabrique d'Eglise de Familleureux.
8. Prise de connaissance des comptes et bilan de l'année 2008

pour :

- a. Asbl « la Petite Enfance »
 - b. Asbl « Centre Pilote pour la formation et l'économie sociale »
9. Approbation du cahier spécial des charges modifié à la demande de la Région wallonne – Plan Mercure.
10. Application de l'art. L1311-5 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation pour les :
- a. travaux de réparation du chauffage de la salle des mariages de la Commune de Seneffe.
 - b. travaux de remplacement du bruleur de la chaudière de l'église de Seneffe.
 - c. travaux de remplacement du câble électrique aux bornes du Port de Plaisance.

11. Plan intercommunal de mobilité - adoption du projet.
12. Modification de la convention de partenariat relative à la mise en œuvre d'actions dans le cadre du plan de cohésion sociale 2009-2013.
13. Création d'un crématorium dans la région du Centre.
14. Réforme des services incendies – Motion demandant au Gouvernement fédéral de financer sans délai le début de la réforme.
15. Fixation des responsabilités administratives des communes d'Ecaussines et de Seneffe en cas d'incident – phase communale.
16. Démission d'un membre du conseil de l'action sociale.
17. Révision des traitements des Receveurs locaux et des Secrétaires des communes et Cpas.

— T O U T E L ' I N F O S U R W W W . S E N E F F E . B E —